

Avant de choisir sa formation, il faut se poser les bonnes questions. Cette étape de réflexion, qui est essentielle, passe par la connaissance de soi, du monde professionnel et des formations. **Le choix de votre master dépend avant tout de votre projet professionnel.**

1. Réfléchir à son projet professionnel

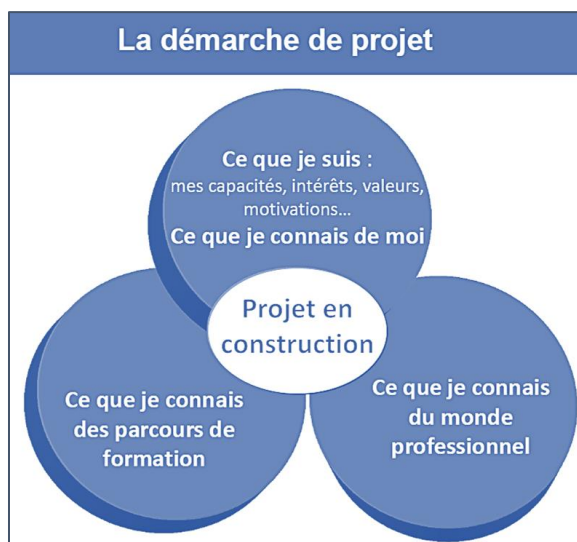
1.1 Se connaître soi-même

Il s'agit de se projeter dans l'avenir, de s'informer sur les secteurs, les métiers et les formations accessibles, mais c'est aussi **s'interroger sur ses priorités, ses choix de vie personnelle et professionnelle, ses valeurs et ses motivations.**

Cette étape de réflexion est incontournable pour choisir son master... et justifier ce choix lors des candidatures : la « solidité » de votre projet professionnel sera prise en compte dans votre lettre de motivation !

Par exemple se poser les questions sur :

- Qui vous êtes : vos traits de personnalité ?
- Qui vous voulez être dans votre travail : vos valeurs, vos motivations ?
- Ce que vous voulez faire concrètement : vos intérêts professionnels ?
- Dans quels secteurs/fonctions/structures, vous projetez-vous ?



POUR VOUS AIDER :

- Le SUIO-IP propose toute l'année des **ateliers** gratuits pour construire votre projet, identifier vos qualités et vos motivations, et valoriser vos expériences.
[Calendrier et inscription](#) sur l'intranet d'UT1 (Rubrique : Déroulement des études/Insertion professionnelle)
- Le **Portefeuille d'Expériences et de Compétences** est un outil numérique de construction, de création et de valorisation du projet. Présentation en Atelier. Accessible sur l'ENT.
- **Pass'Avenir** est un logiciel d'orientation dédié à l'élaboration du projet professionnel.
- La **documentation spécialisée** du SUIO-IP sur les formations, les poursuites d'études, les métiers, les concours, la mobilité internationale et l'insertion professionnelle en consultation libre.
Catalogue en ligne : <http://suio-ut-capitole.centredoc.fr>
+ sites internet de références : www.onisep.fr, www.cidj.com, <https://cadres.apec.fr>

1.2 Se renseigner sur l'environnement professionnel (secteur/ métier)

Réfléchir à votre projet doit permettre de faire un choix en adéquation avec votre personnalité, votre parcours d'études et les métiers que vous visez afin de rendre votre parcours cohérent.

Il est donc capital de se renseigner sur la fonction ou le secteur qui vous intéresse, de connaître son environnement, les différentes spécialisations possibles, les compétences demandées, les secteurs qui recrutent, les structures potentielles, etc... Le secteur/la fonction/le métier que je cible, est-il dynamique ?

Quelles sont les perspectives d'emplois ? etc...

Pour cela, **multipliez les rencontres et les échanges avec les professionnels et renseignez-vous sur la conjoncture de votre secteur.**

- La **documentation spécialisée** du SUIO-IP sur les formations, les poursuites d'études, les métiers, les concours, la mobilité internationale et l'insertion professionnelle en consultation libre.

Catalogue en ligne : <http://suiio-ut-capitole.centredoc.fr>

+ sites internet de références : www.onisep.fr, www.cidj.com, <https://cadres.apec.fr>

- Les **Manifestations** du SUIO-IP :

Rencontrez des professionnels lors des Mini-conférences, ou des « Rdv Pro ».

[Calendrier et inscription](#) sur l'intranet d'UT1 (Rubrique : Déroulement des études/Insertion professionnelle)

1.3 Se renseigner sur les formations

Quelle formation est indispensable/utile pour réaliser mon projet ?

Il faut se renseigner sur les formations existantes et susceptibles de convenir à votre projet.

Lors de vos recherches, soyez bien-sûr attentif au contenu des programmes (les intitulés peuvent être différents du contenu) et pensez à vous diriger sur des sources institutionnelles, donc neutres, par opposition aux sources commerciales.

Ayez toujours le réflexe d'identifier le site sur lequel vous naviguez, et de croiser plusieurs sources d'informations pour une recherche exhaustive !

Poursuites d'études après la L3

- **Construire son projet professionnel en licence de droit**, cote 151 FOR
- **Construire son projet professionnel en licence d'AES**, cote 153 FOR

Consultables au SUIO-IP et en ligne sur le catalogue du SUIO-IP <http://suiio-ut-capitole.centredoc.fr/>

- [Arrêté du 6 juillet 2017](#) / JORF N°0181 (04/08/2017). Consultable dans ce dossier.

Ce texte (initialement prévu pour permettre aux recteurs de faire des propositions aux étudiants refusés dans le M1 de leur choix.) fixe la liste des compatibilités des mentions du diplôme national de licence avec les mentions du diplôme national de master et permet d'identifier les poursuites d'études possibles entre la L3 et le M1.

Masters

- **Portail national des masters** www.trouvermonmaster.gouv

Il recense l'ensemble des diplômes nationaux de master :

Contenus des formations, modalités et calendrier des admissions. Il permet aussi d'engager, à l'issue des campagnes de recrutement, les démarches auprès des services rectoraux pour une proposition d'inscription au sein d'un master



*Formations par niveau, domaine,
Modalité d'enseignement (alternance)
et zone géographique*

- **Site de l'ONISEP** et son moteur de recherche de formations www.onisep.fr



RECHERCHE THÉMATIQUE

→ UN MÉTIER ↓ UNE FORMATION → UN ÉTABLISSEMENT

Jusqu'au bac* Après le bac*

Bac + 4 à bac + 5 Par région

* Choisir un domaine Mot-clé

Formations par niveau et secteurs d'activités

- **Collections de l'Onisep ou du CIDJ** consultables au SUIO-IP

Ces collections permettent de découvrir facilement métiers/secteurs et les diplômes associés

Formations à UT1

- FORUM : **Journée des masters** organisée à Ut1 en mars
[+ d'infos sur le site UT1](#) (Rubrique : Orientation/insertion / Préparer son insertion)

2. « Est-ce un bon master ? » : Evaluer les formations

2.1 Distinguer les différentes formations

Il existe grande variété de formations à bac +4/5 : le Master en tant que grade ou le Master en tant que diplôme, ceux qui sont reconnus et visés, les masters et les mastères... mais **toutes n'ont pas la même reconnaissance**. Par exemple, certaines écoles délivrent un « certificat » qui n'est pas reconnu par l'Etat et dont la valeur ne repose sur la notoriété de l'établissement.

Il faut cependant **étudier toutes les possibilités pour savoir laquelle correspond le mieux à votre projet**. De plus, si les frais d'inscription au diplôme national de master dans une université sont modérés, les tarifs des formations proposés dans les écoles peuvent être très onéreux. Notez qu'il est parfois possible d'obtenir une aide financière : bourses d'Etat, bourses privées (de fondations ou d'entreprises partenaires de la formation), prêt bancaire. Autre possibilité de financement : suivre une formation en alternance, qui permet de recevoir une rémunération.

- Consulter le dossier **Après la licence : choisir son master**, consultable au SUIO-IP, cote 125 FOR

2.2 Palmarès et classements

Les nombreux classements et palmarès doivent être pris avec des pincettes car leurs méthodologies sont souvent opaques ou au contraire trop basiques, et les critères retenus ne sont pas forcément les vôtres : par exemple la dimension internationale est un critère récurrent, mais est-il important pour votre projet ? D'ailleurs, **quels sont les critères pertinents pour vous ?**

- Consulter le dossier **Après la licence : choisir son master**, consultable au SUIO-IP, cote 125 FOR

2.3 « Quels sont les débouchés ? » : l'insertion professionnelle des diplômés

Tout étudiant souhaite réussir son entrée dans la vie active. Aussi, l'insertion professionnelle des diplômés est un critère de choix capital. Toutes les universités et la plupart des écoles mettent à disposition les données relatives à l'insertion de leurs étudiants via leur site web.

L'insertion par filière et universités

- **Enquêtes du Ministère** : www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Rubrique Enseignement supérieur / Insertion pro. / Insertion pro. des diplômés de l'université)

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche rassemble les données des universités et propose de comparer les **taux d'insertion** professionnelle des diplômés de M2, 18 et 30 mois après leur diplomation par établissement.

L'insertion des diplômés d'UT1

- Consulter les indicateurs d'insertion et les répertoires d'emplois occupés par les diplômés d'UT1 dans les **enquêtes de l'OFIP**, consultable au SUIO-IP, cote 723 EMP ou [sur le site d'UT1](#) (Rubrique : Orientation/insertion/ Etudes...)

2.4 Liens avec le monde professionnel

Au-delà des chiffres sur l'insertion des diplômés, d'autres éléments peuvent être pris en compte pour mesurer le « dynamisme » d'un master et son ouverture sur le monde de l'entreprise.

L'**implication d'entreprises** (par l'intervention de professionnels dans les enseignements, des projets de recherche) ou d'une **association de diplômés** sont des atouts à ne pas négliger, car ils constitueront votre premier réseau professionnel susceptible de servir de tremplin dans la vie active.

N'hésitez pas à prendre contact avec les associations de diplômés pour leur poser vos questions ou à consulter les profils d'anciens sur les réseaux sociaux professionnels à titre d'exemples de carrières et de débouchés (LinkedIn, Viadeo, [Réseau Alumni](#)).

- Consulter attentivement les **réseaux sociaux professionnels et les fiches diplômes**. Les fiches diplômes d'UT1 sont consultables en ligne [sur le site d'UT1](#) (Rubrique Formations) et au SUIO-IP.

2.5 Evaluation par le HCERES

Le Haut Conseil d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES) est l'organisme qui évalue tous les 4 ans les établissements et organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche, donc les universités, et les formations qu'elles dispensent (licences, licences professionnelles, masters et écoles doctorales).

Les rapports d'évaluation mentionnent les **points forts et les points faibles de chaque mention**. Ils donnent aussi pour **chaque parcours**, des indications sur l'équipe pédagogique, la réussite et l'insertion des étudiants, la place de la recherche, de la professionnalisation, de l'international, du numérique, etc...

- Les derniers rapports concernant UT1 datent de 2014-2015 et sont consultables en ligne sur le site du HCERES dans la rubrique Publications/Liste alphabétiques des établissements.../ UT1 www.hceres.fr

3. Préparer sa candidature avec le SUIO-IP

Enfin, ne sous-estimez pas le temps de préparation de vos candidatures.

Si le dossier académique est important, le CV et votre lettre de motivation le sont tout autant ! Et la rédaction du CV et de la lettre prend du temps, surtout si vous faites plusieurs vœux.

De plus, soyez attentif aux calendriers des campagnes d'admission qui sont propres à chaque université. (Cf. la plateforme www.trouvermonmaster.gouv.fr).

- Le SUIO-IP propose des ateliers gratuits au 2nd semestre pour préparer votre candidature : [Calendrier et inscription](#) sur le site intranet d'UT1 (Rubrique : Déroulement des études/Insertion professionnelle)